

Saint-Joseph-de-Sorel

L'Information municipale

Chers(es) Saint-Josephois(es),

ÉTAT DE LA SITUATION

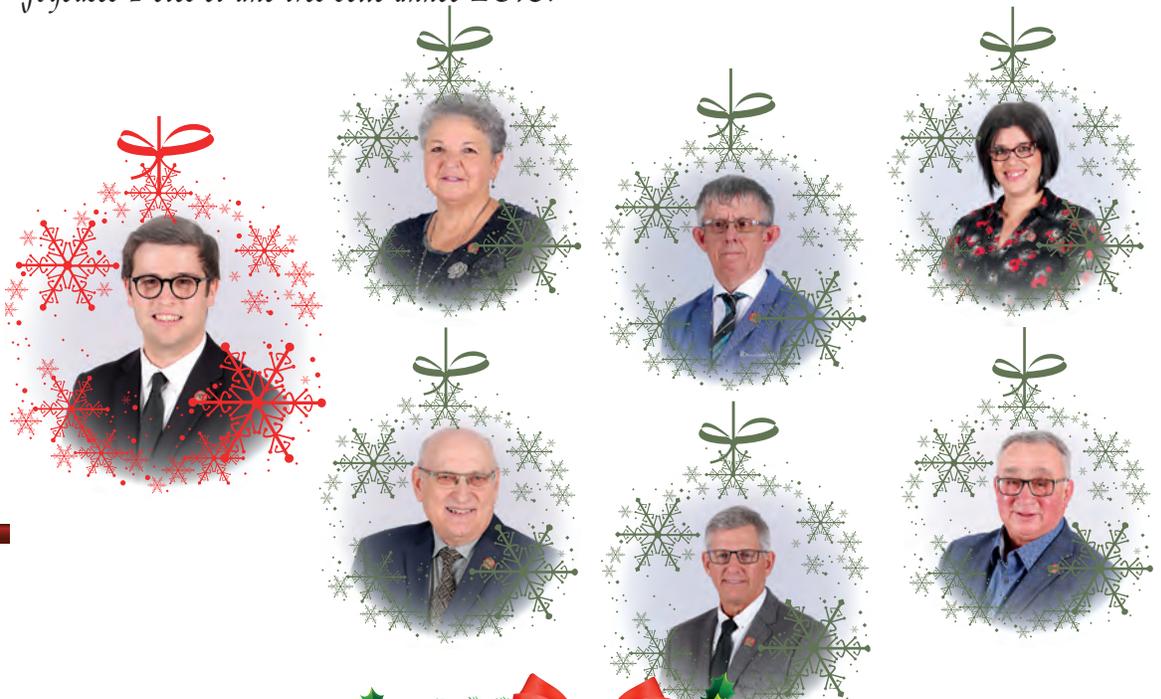
Le 11 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2018. Afin d'en apprendre plus, je vous invite à lire mon commentaire sur le budget à la page suivante.



En cette période des fêtes, de réjouissance, de joie, de réflexion et de rencontres, je me joins aux membres du Conseil municipal soient : Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard, pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur, de réussites et de santé pour vous et les personnes qui vous entourent. L'année qui passe nous permet toujours de faire un bilan sur nos actions et que cette année qui arrive bientôt vous permette de réaliser vos projets les plus précieux. Profitez bien de cette période de l'année pour partager avec vos proches. Vivez ces moments dans le plaisir et la joie. Et n'oubliez surtout pas d'être prudent dans vos déplacements.

Pour terminer, dans le cadre du concours de décorations de Noël, vos élus parcourent actuellement les rues afin de récolter les adresses participantes. Je tiens à vous remercier et je félicite tous les citoyens et citoyennes qui se surpassent et contribuent à égayer notre Ville pour la période des Fêtes en décorant leur maison, balcon et parterres.

Joyeuses Fêtes et une très belle année 2018!



Vincent Dequise - MAIRE



Volume 31 n° 6
Décembre 2017

Commentaire du Maire sur le Budget 2018

En ma qualité de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, j'ai l'honneur de vous informer des grandes lignes du « Budget 2018 » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 11 décembre dernier.

Les prévisions budgétaires

À chaque année, les membres du Conseil municipal procèdent à une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires. Ils étudient divers projets d'investissement pour assurer la pérennité de nos infrastructures ainsi que l'amélioration des services aux citoyens. Suite à cet exercice, ils ont convenu, pour l'exercice 2018, d'adopter des prévisions budgétaires totalisant la somme de 4 726 805 \$ comparativement à 4 583 095 \$ en 2017, pour une augmentation de 143 710 \$ (+3,14%). Une partie de cette hausse résulte de l'adhésion au Programme Rénovation Québec en partenariat avec la SHQ, d'ajout de ressources humaines en loisirs, d'aménagements horticoles et de l'investissement consenti en 2018 pour nos immobilisations.

Cependant, certains autres postes comportent des dépenses qui s'avèrent incompressibles par les élus. À ce chapitre, nous pouvons mentionner la hausse de notre quote-part pour le service de l'eau potable (+19 655 \$) et la gestion des matières résiduelles (+16 700 \$).

Le Conseil municipal poursuit son programme d'embellissement horticole des Fleurons du Québec. Le parc « Olivar Gravel », situé sur le terrain de l'ancienne église, s'est concrétisé en 2017. La Ville agrémentera ce parc en 2018 par des aménagements floraux. Des bacs de jardinage seront disponibles aux citoyens désireux d'effectuer un petit « retour à la terre ». Un aménagement paysager sera également réalisé sur la cour avant de l'école Martel.

Le gouvernement provincial a finalement injecté des deniers dans son programme Rénovation-Québec (PRQ) de la SHQ. Le Conseil a donc décidé d'adhérer avec un montant de 50 000 \$ de son surplus accumulé pour poursuivre son programme d'aide à la rénovation domiciliaire.

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil désire, entre autre, procéder à la réfection d'un terrain de tennis et de réaménager l'aire de circulation à l'entrée du Centre Récréatif Aussant. La réalisation de travaux de voirie sur les rues Désiré et Étienne devraient se concrétiser en 2018 pour agrémenter la circulation sur cette artère ainsi que d'autres travaux d'asphaltage. Enfin, divers équipements urbains seront ajoutés dans nos parcs. Finalement, des travaux de réfection des infrastructures de certaines rues se réaliseront au cours de 2018 avec le programme de subvention TECQ. Un règlement d'emprunt sera adopté pour couvrir les coûts assumés par la Ville.

Les taux de taxes

C'est dans cet esprit que le Conseil n'a décrété aucune augmentation des taux des taxes foncières. Les taux des taxes foncières demeurent donc inchangés en 2018. La taxe foncière de base (résidentielle) sera à 1,20 \$ du 100 \$ d'évaluation et la taxe des immeubles non résidentiels sera à 2,24 \$ du 100 \$. Pour ce qui est des taxes d'eau, le taux de la taxe d'eau par logement passe de 130 \$ à 135 \$ par logement et le taux de la taxe d'eau au compteur demeure à 0,00166614 \$ du gallon. Cette stabilité raisonnable du compte de taxes est comparable avec les municipalités de la Montérégie et ce, en tenant compte des services de qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement des plus efficaces, la gratuité des terrains de jeux et de la piscine municipale, l'aménagement et l'entretien de nos parcs et de nos voies de circulation, la Journée Horticole, la Fête des Lumières, etc.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2018, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables et ce, en n'augmentant pas les taux de taxes foncières pour une 5e année consécutive pour faire son effort dans l'économie afin de ne pas alourdir le fardeau de ses contribuables.

Féerie des Lumières

12-13-14 janvier 2018

devant l'Hôtel de Ville



VENDREDI

17h30 à 21h30 : Promenades en carriole

SAMEDI

10h00 à 16h00 : Jeux gonflables

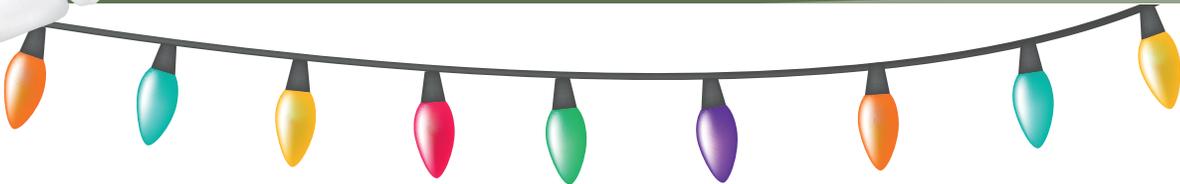
17h00 à 19h30 : Promenades en carriole

20h00 : Spectacle Sideline

DIMANCHE

11h00 : Brunch (Veuillez communiquer avec votre conseiller municipal pour vous procurer votre billet au coût de 5\$)

Pour plus d'information, surveiller la page Facebook de la Féerie des lumières ainsi que nos prochaines publications.



Concours de décorations du Temps des Fêtes

Toutes les saisons sont des occasions de participer à l'embellissement de notre Ville. À cet effet, le Conseil municipal annonce la tenue du concours de décorations du Temps des Fêtes proposé aux résidants. Laissez-vous inspirer par l'esprit festif du temps de Noël et donnez des airs de fête à l'extérieur de votre résidence, le parterre, le balcon, les fenêtres.



Durant le mois de décembre, les conseillers, conseillères sillonneront les rues de notre Ville afin de repérer les décors extraordinaires. Peut-être serez-vous parmi les trois gagnants (un par quartier) d'un bon d'achat d'une valeur de 100\$. L'originalité, le choix des matériaux, l'harmonie du décor et des couleurs et la quantité d'éléments de décoration seront les critères d'appréciation qui guideront les membres du Conseil au cours de leur visite.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour être concurrent. Il suffit tout simplement de participer, c'est-à-dire de contribuer à rendre encore plus joli et attrayant notre ville, en réalisant un magnifique décor du Temps des Fêtes.



UN CLASSIQUE
DU TEMPS DES FÊTES

OPERATION
NEZ ROUGE
.COM

Société de l'assurance
automobile
Québec



**Opération
Nez rouge**

Desjardins



RioTinto

SOREL-TRACY
450 746-1611
1 866 DESJARDINS

(1-2) • (7-8-9) • (14-15-16) • (21-22-23-24) • (28-29-30-31) décembre 2017

Maitre d'œuvre:



Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Sylvain Rochon
Député de Bouches-du-Saguenay

Collaborateurs:



VILLE DE SOREL-TRACY

Partenaires médias:



HORAIRE - PATINAGE LIBRE

GRATUIT

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
11 décembre 2017 ANNULÉ	12 décembre 2017 de 14h30 à 16h00	13 décembre 2017 de 13h30 à 15h30	14 décembre 2017 ANNULÉ	15 décembre 2017 de 13h30 à 15h30
18 décembre 2017 ANNULÉ	19 décembre 2017 ANNULÉ	20 décembre 2017 de 13h30 à 15h30	21 décembre 2017 de 13h30 à 15h30	22 décembre 2017 de 13h30 à 15h30
25 décembre 2017 ARÉNA FERME	26 décembre 2017 ARÉNA FERME	27 décembre 2017 de 13h30 à 15h30	28 décembre 2017 de 11h30 à 13h30	29 décembre 2017 de 13h30 à 15h30
1 janvier 2018 FERMÉ	2 janvier 2018 FERMÉ	3 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	4 janvier 2018 ANNULÉ	5 janvier 2018 ANNULÉ
8 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	9 janvier 2018 de 14h30 à 16h00	10 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	11 janvier 2018 ANNULÉ	12 janvier 2018 de 13h30 à 15h30
15 janvier 2018 ANNULÉ	16 janvier 2018 ANNULÉ	17 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	18 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	19 janvier 2018 ANNULÉ
22 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	23 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	24 janvier 2018 ANNULÉ	25 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	26 janvier 2018 de 13h30 à 15h00
29 janvier 2018 ANNULÉ	30 janvier 2018 ANNULÉ	31 janvier 2018 de 13h30 à 15h30	1 février 2018 de 13h30 à 15h30	2 février 2018 ANNULÉ
5 février 2018 de 13h30 à 15h30	6 février 2018 de 13h30 à 15h30	7 février 2018 ANNULÉ	8 février 2018 de 13h30 à 15h30	9 février 2018 ANNULÉ
12 février 2018 de 13h30 à 15h30	13 février 2018 ANNULÉ	14 février 2018 de 13h30 à 15h30	15 février 2018 de 12h30 à 14h30	16 février 2018 de 13h30 à 15h00
19 février 2018 de 13h30 à 15h30	20 février 2018 de 13h30 à 15h30	21 février 2018 ANNULÉ	22 février 2018 de 13h30 à 15h30	23 février 2018 ANNULÉ
26 février 2018 de 13h30 à 15h30	27 février 2018 ANNULÉ	28 février 2018 de 13h30 à 15h30	1 mars 2018 de 12h30 à 14h30	2 mars 2018 de 13h30 à 15h30
5 mars 2018 de 13h30 à 15h30	6 mars 2018 de 13h30 à 15h30	7 mars 2018 de 13h30 à 15h30	8 mars 2018 de 13h30 à 15h30	9 mars 2018 de 13h30 à 15h30
12 mars 2018 de 13h30 à 15h30	13 mars 2018 ANNULÉ	14 mars 2018 de 13h30 à 15h30	15 mars 2018 ANNULÉ	16 mars 2018 ANNULÉ
19 mars 2018 ANNULÉ	20 mars 2018 de 13h30 à 15h30	21 mars 2018 ANNULÉ	22 mars 2018 de 14h30 à 16h00	23 mars 2018 de 13h30 à 15h30
26 mars 2018 ANNULÉ	27 mars 2018 de 13h30 à 15h30	28 mars 2018 ANNULÉ	29 mars 2018 ANNULÉ	30 mars 2018 ANNULÉ
2 avril 2018 de 13h30 à 15h30	3 avril 2018 ANNULÉ	4 avril 2018 de 13h30 à 15h30	5 avril 2018 de 12h30 à 14h30	6 avril 2018 de 13h30 à 15h30
9 avril 2018 de 13h30 à 15h30	10 avril 2018 ANNULÉ	11 avril 2018 de 13h30 à 15h30	12 avril 2018 ANNULÉ	13 avril 2018 de 13h30 à 15h30
16 avril 2018 ANNULÉ	17 avril 2018 ANNULÉ	18 avril 2018 de 13h30 à 15h30	19 avril 2018 de 12h30 à 14h30	20 avril 2018 de 13h30 à 15h00
23 avril 2018 de 14h30 à 16h00	24 avril 2018 de 13h30 à 15h30	25 avril 2018 ANNULÉ	26 avril 2018 de 13h30 à 15h30	27 avril 2018 ANNULÉ

Activités - Aréna Aussant

- Atome - Club Optimiste 4 au 14 janvier 2018
- Tournoi Luc Desagnés - Intermédiaire 10, 11, 16, 17 et 18 mars 2018
- Activités familiales - Ville de Saint-Joseph 8 avril 2018
- Tournoi Club Social Rio-Tinto 9 au 13 avril 2018
- Tournoi d'hockey féminin 20 au 22 avril 2018

PATINOIRE EXTÉRIEURE SITUÉE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MARTEL

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi 18 h 00 à 22 h 00
- Mardi 18 h 00 à 22 h 00
- Mercredi 18 h 00 à 22 h 00
- Jeudi 18 h 00 à 22 h 00
- Vendredi 18 h 00 à 22 h 00
- Samedi 13 h 00 à 17 h 00
- Dimanche 13 h 00 à 17 h 00

YOGA STRETCHING GYMNASTIQUE DOUCE GYMNASTIQUE FONCTIONNELLE MOBILITÉ POSTURALE

Veillez prendre note que les cours de gymnastique intellectuelle et de mobilité posturale seront de retour le **mardi, 23 janvier 2018**. Les cours de yoga stretching et de gymnastique douce débiteront respectivement le **jeudi 25 janvier** et le **vendredi 26 janvier 2018**. Pour plus d'information, veuillez contacter Madame Anny Gagné, personne ressource au 450 743-1285, poste 210.





**OFFREZ LA SANTÉ
POUR NOËL AVEC UN
CERTIFICAT-CADEAU!**

EN PRIME, RECEVEZ
3 ACCÈS GRATUITS
À L'UNE DE NOS
ACTIVITÉS.



COURS DE GOLF

DÉBUT LE 18 MARS 2018

5 COURS À
L'INTÉRIEUR ET
2 À L'EXTÉRIEUR

2 NIVEAUX : DÉBUTANT
ET INTERMÉDIAIRE



PROGRAMMES CÉGEP MUNICIPALITÉS

KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT :

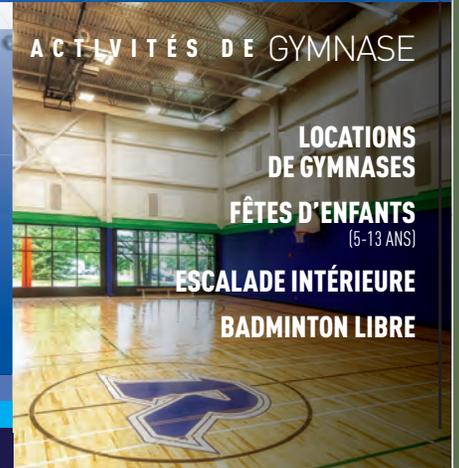
- ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE
- PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT PERSONNALISÉ
- ENCADREMENT PAR NOS ENTRAÎNEURS DIPLÔMÉS

ACTIVITÉS DE GYMNASÉ

LOCATIONS
DE GYMNASÉ

FÊTES D'ENFANTS
(5-13 ANS)

ESCALADE INTÉRIEURE
BADMINTON LIBRE



PROGRAMMES JEUNESSE

DÈS LE 13 JANVIER 2018
(10 SEMAINES)

AMIKINS (2 1/2 À 5 ANS)
COURS DE
DÉVELOPPEMENT MOTEUR

**CHEERLEADING
RÉCRÉATIF**
(5 À 11 ANS)

FORFAIT « JE MAXIMISE MON TEMPS »

ABONNEMENT AU GYM-ATOUT POUR L'ADULTE-ACCOMPAGNATEUR
DURANT L'ACTIVITÉ DE L'ENFANT



COURS EN GROUPE

DÈS LE 8 JANVIER 2018 (12 SEMAINES)

PILATES
4 NIVEAUX OFFERTS

MAMANS-BÉBÉS
COURS INTÉRIEUR



3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
450 743-9127

JOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK!



VOIR LES DÉTAILS AU : WWW.CEGEPST.QC.CA/CENTRE-SPORTIF





Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel



CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTIONS

Les policiers de la MRC Pierre-De Saurel tiennent à rappeler quelques conseils de sécurité afin de mieux protéger son domicile et ainsi prévenir les introductions par effraction et les vols.

Souvent, les suspects vont tenter de déceler certaines négligences apparentes à votre résidence ou autres bâtiments et cela pourrait avoir comme conséquence qu'ils l'a cibleront plus facilement.

Voici quelques conseils :

- Lors de vos absences, surtout prolongées, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant à l'égard de votre domicile et portera une attention particulière aux allées et venues à votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à toute personne qui rode dans le voisinage. Faire ramasser les journaux, le courrier et débayer l'entrée sont des gestes qui évitent de démontrer votre absence.
- Avec votre entourage immédiat, il s'avère efficace de les connaître et de prendre entente afin d'accroître notre vigilance en signalant toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance de plusieurs citoyens.
- Verrouiller les portes, même lorsque l'on est à la maison ainsi que tailler haies et arbustes afin de bien faire voir sa résidence. Bien éclairer tous les accès à votre résidence et utiliser une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur.
- Ne pas laisser d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) et aucun objet pouvant être volé (tondeuse, bicyclette, souffeuse à neige, etc.).
- Le numéro civique doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage.
- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes et les cadres de porte en bois sont renforcés d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faire installer un système d'alarme et l'utiliser même lorsque l'on est à la maison.
- Ne pas garder des sommes importantes d'argent chez soi et garder ses objets précieux dans un coffret de Sûreté. Identifier ses biens au moyen d'un burin.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers. Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque. Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler au 310-4141.

Annie Létourneau, sergente
Responsable des relations avec la communauté
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel

HORAIRES - PÉRIODE DES FÊTES**Administration - Fermé au public**

du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 inclusivement.
Le bureau sera donc ouvert au public le 8 janvier 2018.

Travaux Publics - Fermé au public

du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.

Le **Centre Récréatif Aussant** sera fermé au public les 24, 25, 26 et 31 décembre 2017, ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2018.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENTION : Pour la période des Fêtes, les collectes des matières recyclables et les collectes des déchets domestiques s'effectueront respectivement le **jeudi 21 décembre 2017** et le **jeudi 28 décembre 2017**. Pour ce qui est des collectes des matières organiques et des collectes des encombrants, elles s'effectueront respectivement le **11 janvier 2018** et le **8 février 2018**.

Prenez note qu'il y aura aussi une **collecte de sapin** le **11 janvier**.

La gestion des matières résiduelles est sous la compétence de la MRC de Pierre-De Saurel. Vous devez vous adresser à la MRC **pour toutes questions, plaintes et autres** concernant les collectes en composant le **450 743-2703**.

DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

Merci de votre collaboration !

RAPPEL IMPORTANT**POSITION ACCEPTABLE**

Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à

l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

**POSITION INACCEPTABLE****PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL**

Dates : 15 janvier, 19 février, 19 mars 2018

Heure : 19h00 - début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX**URGENCE : (POLICE, INCENDIE ET AMBULANCE) 911**

Sûreté du Québec - appel de service : 450 310-4141

Travaux publics (urgence) : 911

(bris d'aqueduc, égout, fuite de gaz, affaissement de la rue)

INCENDIE VILLE DE SOREL-TRACY :

Prévention administrative 450 780-5600, p. 5200

Garage municipal, voirie : 450 743-4572

Secrétariat : 450 742-3744

Secrétariat : (télécopieur) 450 742-1315

Courriel : ville@vsjs.ca •••• **Site web :** www.vsjs.ca

Aréna : (loisirs) 450 743-3205

Piscine : 450 742-1602

Local du 3^e âge : 450 743-5431

Centre animalier Pierre-De Saurel : 450 746-7272

MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC Pierre-De Saurel : 450 743-2703

Site web : <http://mrcpierredesaurel.com>

USINE DE FILTRATION SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy 450 743-7087

MAIRE ET CONSEILLERS(ÈRES)

- Vincent Deguise.....450 742.4379
- Serge Baron450 742.5818
- Jean-Guy Cournoyer.....450 743.8779
- Mélanie Gladu450 746.7450
- Michel Latour450 746.8965
- Jacques Renaud.....450 743.7803
- Ginette Richard450 742.0660

STATIONNEMENT CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre **01h00 et 07h00 du matin**, du 15 novembre au 1^{er} avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place public.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 000 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée

Comité : Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Vincent Deguise

Dépôt légal : 2^e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidants.